74B379
INPI
7 SEP. 1998
N° 6996

ABC PLASTIK
SARL AU CAPITAL DE 100 000 FRANCS
CENTRE COMMERCIAL DE GROS
AVENUE DE LARRIEU 31094 TOULOUSE CEDEX
SIRENE 301 985 552 00050 APE 252C
RCS TOULOUSE 74 B 379

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 Juillet 1998

L'an mil neuf cent quatre vingt dix huit, le 16 Juillet, à 18 heures,

les associés de la société "ABC PLASTIK", SARL au capital de cent mille francs, dont le siège est Centre Commercial de Gros, Avenue de Larrieu, Toulouse,
se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite par le gérant, conformément aux dispositions légales et statutaires.

Etaient présents ou représentés:

.Monsieur Max OURNIER, titulaire de	250 parts
.Madame Françoise OURNIER, titulaire de	250 parts
La SARL Alpha Film, représentée par Mme Françoise OURNIER, titulaire de	500 parts

L'assemblée est présidée par le gérant, Monsieur Max OURNIER, qui constate que la totalité des parts constituant le capital est présente, et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer sur les résolutions prévues à l'ordre du jour.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés:
.les récépissés des lettres recommandées de convocation,
.le rapport de gestion,
.le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:
Changement de gérant.

Puis lecture est donnée du rapport du gérant.
La discussion est ouverte et diverses observations sont échangées.
Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes prévues à l'ordre du jour de l'assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Max OURNIER de son mandat de gérant.
Elle l'accepte et lui donne quitus de l'exécution de sa mission.
Elle nomme en remplacement Madame Marie Françoise OURNIER, née LEDUC, en qualité de gérante, pour une durée indéterminée.
La nomination de Madame Marie Françoise OURNIER prend effet immédiatement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la gérante.

